

TU HANDIS QUOI ?

Lettre du Groupe Fédéral Handicap
des Fonctions Publiques



L'enjeu des élections de décembre 2014 !

Vous êtes nombreux à nous rejoindre pour défendre des valeurs chères à la Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC. Je suis heureux et fier de défendre le handicap au sein de cette fédération avec un groupe de travail dans l'action au quotidien et l'ensemble de nos collègues qui siègent dans les Comités Locaux FIPHFP en régions et constituent un maillage efficace pour la défense du handicap.

Nous venons de lancer le QUIZZ « handicap » en ligne sur le site fédéral, la lettre d'information trimestrielle et un onglet pour vous communiquer nos actions.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des collègues handicapés à PARIS, à LYON et plus récemment à CAEN. Notre écoute est permanente et partout en France à travers les comités locaux FIPHFP, nous défendons des dossiers d'aide aux aménagements des postes de travail et au développement des politiques du handicap formulés par les administrations. Nous participons aux votes et sommes des acteurs de terrain grâce à la représentativité de notre fédération.

**JEUDI
4
DÉCEMBRE** **VOTONS
CFE CGC**

J'ai souvent échangé avec des agents des différentes Fonctions Publiques et des différents Ministères, nos délégués et l'équipe fédérale également entendent comme moi, les difficultés liées aux conditions de travail de plus en plus dégradées, nous constatons les souffrances dans des climats de tensions, des besoins d'aménagement de postes et tout autant de situations qui déclinent la situation de handicap à travers des maladies évolutives, des souffrances psychiques et le pire encore des collègues qui n'osent pas déclarer leur maladie de peur d'être mis en invalidité !

Notre présence est également active auprès des Maisons Départementales du Handicap (MDPH) des Agences Régionales de Santé, des Caisses d'Assurance maladie et d'Allocations Familiales ! Nous siégeons au titre de la CFE-CGC dans les instances sociales interministérielles (SRIAS) dans les Agences Régionales de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) et plus près de vous dans les CHSCT, la base même de notre action syndicaliste.

Enfin, sachez aussi que nous menons un dur combat contre les mesures gouvernementales actuelles qui imposent des réductions considérables sur le budget du FIPHFP (-29 millions d'euros pour 2015) et la « marche arrière » que l'Etat effectue en ce moment sur les lois de l'accessibilité !

C'est pourquoi je vous demande de voter le 4 décembre prochain, afin de préserver notre identité et nos valeurs dans ces instances.

Le 4 Décembre 2014, donnez de la voix à votre voix ! Votez et faites voter pour les listes de la CFE-CGC !

Christophe ROTH
Délégué Fédéral en charge du Handicap.

Triste illustration d'une situation vécue et défendue.....

Nous allons l'appeler Marie, elle a 47 ans, deux enfants adolescents, divorcée depuis six ans. Marie exerce dans une sous-préfecture en qualité d'adjoint administrative. Depuis deux ans elle souffre de douleurs intenses dans ses membres, d'une lombalgie permanente et de fait elle présente des troubles d'humeur et surtout des difficultés dans son quotidien, notamment dans ses déplacements.

Après un parcours médical semé d'incertitudes, de tests et d'analyses, le diagnostic tombe : Marie est atteinte de fibromyalgie ! Elle va user de tous ses droits en terme de congés, obtenir un 80%, mais d'absences en absences, Marie se retrouve à $\frac{1}{2}$ salaire, devant faire face aux obligations de son foyer et à ses charges.

Là, commence la spirale infernale : la CAF lui octroie des aides, elle utilise également tous les réseaux humanitaires pouvant lui fournir nourriture et aides en tout genre.

Marie s'adresse à la MDPH et obtient une Reconnaissance de Travailleur Handicapé (RQTH). Mais voilà, cela ne va pas pour autant l'aider à surmonter l'épreuve ! Dossier à la Banque de France, puis sanctionnée suite à un contrôle médical à domicile, Marie rencontre sur son lieu de travail de graves difficultés relationnelles avec sa hiérarchie et ses collègues.

Marie est appelée en commission de réforme. Sa seule issue est de retrouver un travail adapté à sa pathologie, retrouver un salaire et surtout continuer à cotiser pour sa retraite. L'administration va tout mettre en œuvre pour la placer en invalidité.

La loi L122-45 du code du travail condamne tout employeur qui exercerait une discrimination pour cause médicale !



Pourquoi le handicap ?

C'est au hasard de ma vie que je me suis intéressé au handicap. « Il paraît qu'au local des Paralysés de France ils ont besoin de bénévoles ! »

C'est ainsi qu'à travers l'APF je me suis peu à peu impliqué et initié au handicap. Initié dites-vous ? Et bien oui exactement, car le handicap dérange et impressionne, lorsqu'on ne sait pas l'appréhender. Avec beaucoup de simplicité et d'indulgence les situations ont été de plus en plus simples à aborder. Certes je n'oublierai jamais Pierre, dont la corpulence et la paralysie ne facilitaient pas la tâche pour l'asseoir dans ma voiture ! Coincé dans l'habitable lui et moi dans la position inconfortable que vous pouvez imaginer ! Heureusement pour moi ce jour -là un bénévole était tout proche ! Je vous raconte cette anecdote car ce jour là, j'ai réalisé combien la vie pouvait être difficile pour Pierre, dans les gestes du quotidien !

Des constats comme celui-ci je pourrais vous en conter bien d'autres ! C'est ainsi que pas à pas, d'année en année j'ai été convaincu par la nécessité d'agir pour cette cause !

Plus tard, j'ai voulu aller plus loin et j'ai créé ici en Charente-Maritime, une association d'aide à la personne HANDICAP AMITIE . Là je découvre au fil du temps les problématiques de chaque handicap, moteur, visuel, auditif, psychique et plus encore la multitude de maladies invalidantes que l'on découvre au hasard des échanges, sur des personnes qui vivent autour de nous. Je suis également membre d'une association confessionnelle qui accompagne des personnes malades et handicapées.

Ceci pour vous expliquer pourquoi j'ai répondu à la demande de la Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC, lorsqu'un groupe de travail sur le handicap s'est créé. Adhérent au syndicat Alliance Police Nationale depuis la première heure de ma carrière, j'étais loin d'imaginer que la Fédération à laquelle il était attaché allait m'apporter autant de perspectives. En effet, être administrateur au FIPHFP ne me *parlait* pas vraiment avant d'avoir suivi un stage de formation par M. Guy TISSERANT, ancien champion paralympique de tennis de table ; stage effectué à la Fédération Handisports de PARIS 20ème. Guy, modèle de courage et de volonté, fait découvrir le handicap avec un esprit nouveau et combatif ! Il motive et ouvre les yeux sur la place de la personne handicapée dans notre société. C'est lui qui m'a fait découvrir la notion de compensation et le devoir de chaque être humain de laisser la place qui revient à chacun, handicapé ou pas dans le monde professionnel particulièrement hostile à ces pathologies.

Dans ma région du Poitou-Charentes, outre le mandat de Président de l'URFP, je siège en SRIAS et à la CLAS de mon département. Et comme dit l'adage « quand on met le doigt dans l'engrenage on y met la main, puis le bras ! » C'est un peu ce qu'il s'est passé pour moi. Président de l'Observatoire Régional de la Santé au Travail, j'ai rencontré des gens passionnants qui ont des chemins tout aussi passionnants pour la défense du handicap. Ainsi l'ARFTLV au nom compliqué qui est en fait l'agence régionale de formation, appartenant au Conseil Général. Voilà une structure qui travaille actuellement sur un programme de définition de l'emploi aidé dans les fonctions publiques, à la demande du FIPHFP. Et voilà, *la boucle est bouclée* et on retrouve ainsi notre raison d'être dans ce groupe fédéral : la place de l'agent public handicapé dans l'administration !

Voilà en quelques mots mon parcours qui évolue toujours vers la même cause. Je reste persuadé que nous avons un rôle capital à jouer auprès des personnes en situation de handicap qui revendiquent à juste titre, leur place dans nos services publics ! C'est un vœu pieu que je formule aujourd'hui, c'est aussi l'enjeu social de demain, jamais encore réellement transformé dans le syndicalisme actuel. Aux Fonctions Publiques CFE CGC, ce créneau nous est offert aux côtés du délégué fédéral en charge du Handicap.

Le 4 décembre 2014, mobilisons nous et soyons nombreux à voter et faire voter pour les listes Fonctions Publiques CFE CGC, ensemble nous donnerons de la voix aux revendications en faveur de nos collègues en situation de handicap !

Michel TERRAL